

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08 décembre 2020

LE MINISTÈRE DU LOGEMENT, LE MINISTÈRE DES COMPTES PUBLICS ET ACTION LOGEMENT ENGAGENT UNE CONCERTATION AU SERVICE DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE ET DE LA TRANSFORMATION DU GROUPE

Les échanges entre Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au Logement, Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics et les partenaires sociaux d'Action Logement ont débuté mardi 8 décembre. Ils ont permis de s'accorder sur la méthode de travail et d'aborder au cours de cette première séance de travail la question de la place du logement dans les dispositifs de relance de l'économie et les axes de transformation du groupe Action Logement.

La ministre déléguée chargée du Logement, Emmanuelle Wargon, le ministre délégué chargé des Comptes Publics, Olivier Dussopt et les Partenaires sociaux d'Action Logement ont mis en place un calendrier de travail pour, d'une part, définir les modalités d'intervention du Groupe dans le contexte particulier de la crise économique et sociale et d'autre part mener à terme la réforme concertée de l'organisation paritaire.

Deux étapes ont été définies à la faveur de cette première réunion :

- Jusqu'en janvier 2021, les Partenaires sociaux et l'Etat vont établir la contribution du groupe au plan France Relance. A cette occasion, les axes du Plan d'Investissement Volontaire signé en avril 2019 seront redéployés pour dégager de nouveaux financements en faveur du soutien à l'amélioration et au développement de l'offre de logements, et répondre aux enjeux nouveaux soulevés par la crise
- Dans un second temps, les échanges entre l'Etat et les Partenaires sociaux porteront sur les points d'amélioration structurelle à mettre en œuvre et sur les évolutions de la gouvernance d'Action Logement.

Les Partenaires sociaux et les ministres du Logement et des Comptes publics se réjouissent d'entamer ces discussions dans un moment où la crise économique et sociale exige concertation et efficacité.

Emmanuelle WARGON, Ministre du Logement et Olivier DUSSOPT, Ministre des Comptes Publics déclarent :
« Nous saluons l'ambition partagée pour cette concertation, qui devra permettre de renforcer à court terme la contribution d'Action Logement à la relance de l'économie, et de s'accorder avec les partenaires sociaux et le groupe pour mettre en œuvre une transformation d'Action Logement afin d'améliorer l'efficacité des interventions

en faveur du logement, des entreprises et des salariés. Cette dernière permettra notamment de clarifier les relations financières entre l'Etat et Action Logement et de recentrer le groupe sur son cœur de compétences.

Bruno ARCADIPANE, Président d'Action Logement Groupe souligne : « *Le logement est un secteur d'activité central qui doit être un pilier de la relance. Face à ce constat partagé avec le Ministère du Logement, les Partenaires sociaux réaffirment leur volonté de contribuer activement à la relance, en complémentarité avec l'Etat* ».

Philippe LENGRAND, vice-Président d'Action Logement ajoute : « *Les Partenaires sociaux sont capables, en confiance avec l'Etat, de faire bouger les choses pour accompagner concrètement et efficacement ceux qui sont impactés par la crise. Il est donc essentiel pour Action logement de maintenir son niveau de ressource au service du logement dans les territoires* ».

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse

**Service presse d'Emmanuelle Wargon,
ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique,
chargée du logement**

Tél : 01 40 81 81 23

Mél : presse.wargon@logement.gouv.fr

**Service presse d'Olivier Dussopt
Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
chargé des comptes publics**

Tél : 01 53 18 45 26

Mél : presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr

Contacts presse

Sophie Benard - 07 50 60 95 78 - sophie.benard@actionlogement.fr

Marie-France Bergamo : 01 55 30 70 77 | 06 32 66 72 49 - actionlogement@grayling.com

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 - actionlogement@grayling.com

Désinscription [ici](#)